



# *Louis Mitieys*

*Bulletin Municipal n° 78 - Décembre 2022*



## Le mot du maire

Cette année 2022 s'achève avec beaucoup d'interrogations pour chacun d'entre nous. En effet, toutes les tensions mondiales influent sur notre vie au quotidien. Les problèmes liés à la guerre Russo-Ukrainienne impactent énormément la vie de tout un chacun, que ce soit avec le prix des produits alimentaires, les hausses successives du prix des carburants ou des énergies fossiles (gaz etc.). Le climat, avec un été excessivement chaud, a également impacté notre vie économique et touristique (interdiction des activités nautiques dues à la bactérie Escherichia coli, l'interdiction des balades en forêt, mais aussi l'interdiction des activités professionnelles en forêt, en cause les risques incendies importants). Enfin, le Covid reprend des forces en cette fin d'année.

Toutes ces contraintes ont aussi impacté notre village, à son échelle. Les consommations d'énergie ont augmenté de plus de 20 % sur l'année. Nous n'avons pas pu arroser correctement le stade ainsi que les fleurs, comme nous l'aurions espéré, afin de rendre le village plus attrayant encore.

Nos dirigeants et médias nous alarment maintenant avec le spectre de la grande coupure de courant. Dans ce monde perturbé, nous allons de nouvelles inquiétantes en nouvelles effrayantes. Heureusement les fêtes de Noël arrivent avec leurs lots de bonnes nouvelles et les perspectives de retrouvailles familiales conviviales. Essayons surtout d'apercevoir le bout du tunnel et la perspective d'une année 2023 bien plus réjouissante.

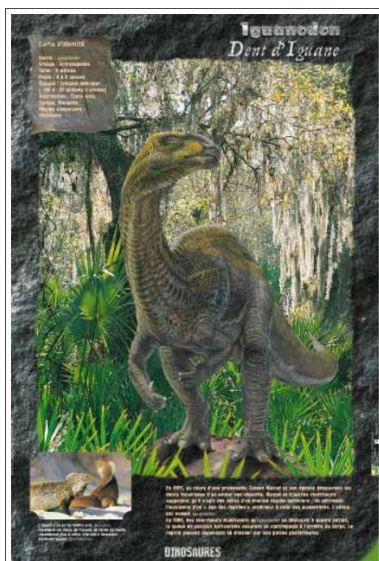
Laissons là nos petits et grands malheurs, car après tout, rien n'est plus beau que la vie et la joie de vivre. Notre village revit petit à petit, les repas et sorties de notre club des aînés reprennent leur allure d'avant la pandémie, les fêtes locales sont revenues avec encore plus de monde, les activités touristiques ont été florissantes. Bref, Azur sait faire preuve de résilience. Vous en êtes les acteurs, continuez ainsi.

Je pense que ce nouveau bulletin « Lous Mitieys » vous donnera des renseignements et des informations sur la vie de notre village. Nous nous retrouverons en début d'année pour les traditionnels vœux du maire.

## Sommaire

Enfance et jeunesse :	p. 3	Agenda :	p.20
Vie associative :	p. 5	Informations utiles :	p.21
Vie locale :	p.9	Etat civil :	p. 23
Vie pratique :	p.14	Invitation :	p.24

# ■ *Enfance et jeunesse*

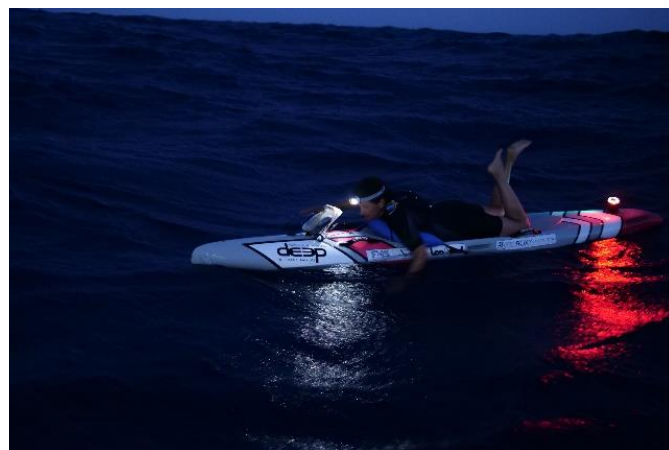


## Ecole d'Azur

Un projet annuel sur le thème « au fil du temps » sera développé en classe, pour cette année 2022 – 2023. Il sera relayé en médiathèque par des propositions de lectures et expositions. Les arts visuels et la musique seront abordés, notamment lors de sorties et animations (Le Musée de la Dame s'invite chez vous » et visite du musée de la faïence à Samadet).

## Un défi dans mon école

L'école d'Azur participe cette année au projet « Un défi dans mon école », porté par l'association HOPE TEAM EAST. L'idée de ce projet sport santé est de réaliser un défi sportif par classe tout au long d'un cycle de 6 semaines (pratique de l'activité physique, préparation mentale adaptée aux enfants, nutrition et bien-être). Ce projet est en lien avec l'aventure Cap Optimist, il prévoit la traversée du Pacifique, de Lima au Pérou à Mooréa en prone paddle, par 6 waterwomen, à la force des bras.



Crédit photo : Jérémie Gabriel

## LIEU ACCUEL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

Le L.A.E.P. est un espace de rencontres et de jeux qui s'adresse aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent, grands-parents ou adulte référent résidant sur le territoire de MACS. Les futurs parents sont également accueillis.

C'est un lieu gratuit et anonyme.

Il fait escale chaque semaine de 9h30 à 11h30 dans 3 communes :

- le lundi à Magescq, groupe scolaire
- le mardi à Saubion, salle des associations
- le mercredi à Saint-Martin-de-Hinx, groupe scolaire

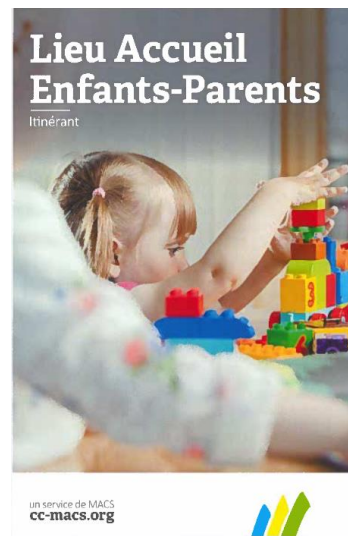
Quel intérêt pour l'enfant ?

- Favorise son expression et son épanouissement dans un espace aménagé et sécurisé ;
- Contribue à sa socialisation, son autonomie, en échangeant et en rencontrant d'autres enfants, d'autres adultes ;
- Crée des conditions propices à une préparation à la séparation.

Quel avantage pour l'adulte accompagnant ?

- D'être avec son enfant, de le découvrir autrement, de partager un moment de jeux, de détente ;
- De prendre confiance dans sa fonction parentale ;
- De rompre l'isolement, de rencontrer d'autres adultes, de partager son expérience.

Informations au 07.86.72.52.74



## ■ *Vie associative*

### **Cultur'Azur**

« Cette année 2022 a lancé le début des festivités de notre association culturelle.



Nous avons été ravies d'organiser notre promenade gourmande le 2 Octobre. Cette dernière a été un franc succès et nous avons partagé un moment festif et convivial.

Nous débiterons cette nouvelle année en vous proposant un concert de Gospel dans notre église le 15 Janvier qui sera suivi d'un vin chaud. Puis nous attendrons les journées ensoleillées du printemps pour vous convier à une promenade contée près du lac.

Nous vous attendons nombreux au concert le 15 Janvier et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2023. »



### **Tricot**

Depuis bientôt huit ans, les dames de l'atelier

tricot d'Azur se réunissent tous les lundis de 14h30 à 17h dans la salle de la mairie pour tricoter, broder, crocheter et partager leur savoir-faire respectif. Le tricot, c'est prouvé, a des vertus apaisantes et relaxantes, alors si vous souhaitez

apprendre ou vous perfectionner à l'art du tricot ou du crochet, les cousettes vous attendent pour partager un moment de plaisir et de convivialité. Débutantes ou expertes, jeunes ou moins jeunes, l'atelier est ouvert à tous pour s'initier à un art qui autrefois se transmettait de génération en génération. L'atelier fournit aux débutants les aiguilles et la laine pour s'initier au tricot. Pour tous renseignements, contacter Anne-Marie Cayuela au 05.58.48.23.90 ou 06.47.73.47.39.

## Club des retraités

Le club de retraités d'Azur organise des repas, goûters et sorties en car ou en covoiturage.

Ainsi, en **septembre** 2022 par une merveilleuse journée ensoleillée, nous sommes allés à Artouste, nous avons pris la télécabine puis le petit train pour finir à pieds jusqu'au barrage à 1997 mètres. En **Octobre** nous sommes allés aux Aldudes chez Pierre Oteiza : visite du séchoir à jambon. Nous avons très bien déjeuné dans une ambiance conviviale. Pour digérer, nous sommes allés visiter les parcs de porcs basques. Des explications sur la chasse à la palombe nous ont été offertes. Pour finir cette journée, nous nous sommes arrêtés à la poterie d' Ossés. En **Novembre** un repas musical a été organisé à la salle François Mitterrand. En **décembre**, un déjeuner-spectacle a été proposé à l'Ange Bleu revue « Euphory » à Gauriaguet près de Bordeaux.

En **janvier**, pour la nouvelle année un goûter sera offert à la salle François Mitterrand. En **février**, un repas sera offert pour notre assemblée Générale.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année

Pour **information**, l'association a besoin de 2 postes de bénévoles pour Février 2023 afin de perpétuer cette bonne dynamique au sein de notre village.

Mme MALLET , La Présidente - [tempslibre40@orange.fr](mailto:tempslibre40@orange.fr) - n° 06 37 02 69 27

## Gym Azur



Notre association progresse d'année en année, Nouveauté pour 2022 : 2 cours par semaine : le lundi de 15H à 16 h et le vendredi de 9H à 10H. C'est dans la bonne humeur que l'activité physique se déroule. Martine (professeur d'Etat) veille à permettre à toutes les personnes de se (re) mettre à la gym douce la plus adaptée à ses besoins. Si vous souhaitez nous rejoindre, les séances se déroulent à la salle François Mitterrand, les 2 premiers cours sont gratuits, venez donc essayer....

Pour tous renseignements, contactez le 0686104859.

L'Association GYM AZUR vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.  
La présidente, Sonia Quelen.

## Comité des fêtes

Après un retour presque à la normale, nous avons pu renouer avec nos traditions.

Tout d'abord la sardinade du mois de juillet où toutes les conditions étaient réunies pour passer une excellente soirée.

Les fêtes locales ont connu un énorme succès avec pratiquement 700 repas le samedi. Des retrouvailles que tout le monde attendait !!!

Vivement l'année prochaine, avec quelques nouveautés !!!!

Les 2 derniers lotos de l'année se sont déroulés comme d'habitude dans la bonne humeur.

Le 17 décembre nous avons fêté les 90 ans de l'association. Merci à tous ceux qui ont répondu présent pour se remémorer toutes ces années.

Vivement les 100 ans !!!!

Le 28 Janvier 2023 à 18H30 aura lieu notre assemblée générale à la salle François Mitterrand. Toutes les personnes désirant nous rejoindre au sein de l'association sont les bienvenues.

Le 25 Février 2023 aura lieu le carnaval. Nous vous tiendrons informés de l'heure de rendez-vous. A vos plus beaux déguisements pour le traditionnel concours du meilleur déguisement.

Le comité des fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente leurs meilleurs vœux pour 2023.

comitedesfetesazur@gmail.com

## LES ARCHERS D'AZUR

Depuis le dernier Mitieys beaucoup de choses se sont passées dans le club. Cette année a été exceptionnelle avec plein de belles surprises. Les Archers ont participé à plusieurs compétitions départementales, régionales et même nationales en se classant dans les premiers. Plusieurs de nos archers se sont qualifiés et ont participé au Championnat de France dans des disciplines différentes individuelles ou par équipe :

- Championnat de France à Riom à 50m : Aurélie Guedj 12<sup>ème</sup>, Baptiste Fernandes 7<sup>ème</sup>, Guillaume Daleau 8<sup>ème</sup> et Jean-Marie Larrazet 1<sup>er</sup> CHAMPION DE FRANCE.

- Championnat de France Tir Campagne à Monestier de Clermont : Baptiste Fernandes 9<sup>ème</sup>, Pauline Minard 1<sup>ère</sup> CHAMPIONNE DE FRANCE.

En élite : Aurélie Guedj 20<sup>ème</sup>, Guillaume Daleau 13<sup>ème</sup>.



- Championnat de France Tir 3D à Blanquefort : Yann Gourvenec 13<sup>ème</sup>.

- Championnat de France Dame par équipe en DRE à St Avertin : c'est la première fois que l'on présentait une équipe féminine : Aurélie Guedj, Céline Compans, Pauline Minard, Marie-Pierre Malorey. Elles ont terminé 16<sup>ème</sup> au Championnat de France.

- Championnat de France homme par équipe Tir Campagne à Draveil : Baptiste Fernandes, Guillaume Daleau, Yann Gourvenec et Jean-Marie Larrazet (capitaine) 19<sup>ème</sup>.

Maintien de l'équipe homme en D2 composée de Baptiste Fernandes, Guillaume Daleau, Jean-Marie Larrazet, Yann Gourvenec et Pierre Fernandes (capitaine).

Pour le dernier entraînement début juillet, nous avons organisé le tir du roi, et le roi est Jean-Marie Larrazet pour un an.



Cet été, nous avons recommencé l'initiation au jardin d'arc, et nous avons reçu plus de 500 personnes, un record pour le club.

En septembre, nous avons repris les entraînements et avons stoppé les licences à 40

car notre structure ne nous permet pas de recevoir plus de personnes.

Aurélie Guetj passe sa formation d'entraîneur fédéral.

Cette année, nous avons de nouveaux projets :

- organisation de 2 compétitions à Azur, 1 sur le stade comme l'an dernier le 21 mai et 1 tir campagne au bord du lac dans le camping La Paillotte le 1<sup>er</sup> octobre 2023.

- participer à des compétitions pour se qualifier à des Championnats de France.

- achat de matériels pour les compétitions et projet d'un local pour ranger le matériel.

Comme vous pouvez le voir, on ne s'ennuie pas dans le club, et c'est grâce à tous les archers, à la Municipalité, aux sponsors et à vous qui nous laissez la salle que vous louez le week-end pour que l'on puisse s'entraîner le soir. Merci.

Le travail des entraînements paye et les résultats sont là. Prochainement, nous allons retourner voir les sponsors et essayer d'en trouver d'autres car les déplacements, les inscriptions pour les concours et le matériel nécessitent un gros budget. Merci pour votre accueil.

LES ARCHERS D'AZUR VOUS SOUHAITENT UNE TRES BONNE ANNEE 2023.





## ■ *Vie locale*

### Honorariat de **MICHEL LAUSSU**



Ce mois de novembre, nous avons honoré notre ancien Maire, Michel LAUSSU. En effet, il est resté aux commandes du village pendant 25 années, mais pas uniquement, puisque Michel a été élu conseiller municipal pour la première fois en 1977 (soit 43 ans de sa vie au service de notre communauté !).

Bien sûr (et à son grand regret), nous n'avons pas pu convier toutes les personnes qui ont compté pour lui lors de ces longues années. Nous avons tout de même réussi à rassembler les élus de ses 7 mandats municipaux, mais également les élus communautaires qui ont partagé ses journées ou ses soirées lors de réunions au sein de MACS. Sa famille et ses amis proches étaient évidemment de la partie.

Les discours des intervenants et plus particulièrement le poème de l'ancien magistrat de Soustons ont fait leur effet et c'est un Michel tout ému qui a tenu à remercier l'assemblée, non sans, au passage, nous raconter quelques anecdotes dont il a le secret.

Tv landes était présent ce jour-là. Vous pouvez voir sur leur site des extraits de la cérémonie.

### Avis de recherche

Nous recherchons, pour numérisation, le Mitieys n°1. Si vous l'avez conservé, merci de contacter la médiathèque au 05.58.73.71.25.

### Nouveau site Internet :

- Le site Internet de la Mairie d'Azur fait peau neuve en 2023. On vous tient au courant...

## Nect Art de mots

En ouverture de la saison estivale, l'association Estanqu'Arts a proposé le 25 juin dernier une journée au cœur des mots dits, écrits, lus, chantés, mis en page, en scène ou en musique. C'était la troisième édition de « Nect'Art de mots », après une première édition il y a 3 ans, et une autre l'an passé au regard d'une fenêtre sanitaire favorable : un temps pour se ressourcer et s'abreuver finement au plaisir des mots en butinant de stand en stand, que l'on soit petit ou grand, la manifestation se voulant familiale.

Initialement programmé au bord du lac d'Azur, l'événement a trouvé repli dans la salle François Mitterrand grâce à l'aide de la commune d'Azur, après les intempéries de milieu de semaine et au vu de la météo peu clémente annoncée pour ce week-end -là. Les visiteurs, moins nombreux que les fois passées, ont pu apprécier la qualité des propositions faites par l'association autour des mots, et l'accueil chaleureux des bénévoles à la caravane estanquet comme à l'intérieur de la salle.



Dans le cheminement des mots, ils ont pu découvrir des expositions avec une calligraphe, des illustrateurs, une vingtaine d'auteurs et sept maisons d'édition. Des ateliers étaient proposés aux enfants : stand coloriage d'art, table de jeu et de lecture de la médiathèque, ou atelier philo très prisé pour les plus de 7 ans.

Pour les enfants toujours, deux spectacles familiaux avec les « Contes du grain de sable » de Graines de Conte, et Livio Jamet et ses marionnettes dans « Des cerises pour Maryse ».

Les adultes n'étaient pas oubliés, ils ont pu participer à une mini conférence leur exposant « Comment se faire publier ? », ou découvrir au grand air « Le chant de l'émotion » à travers des pratiques relaxantes et vocales.

Toute la journée, la pétillante Clara Sanchez et son accordéon ont proposé une ambiance musicale autour de chansons d'hier et d'aujourd'hui, avant de clôturer l'après-midi par un concert intimiste fort apprécié de tous.

### Artistes

2 artistes azuriens exposent actuellement leurs œuvres à la médiathèque d'Azur : des photographies de Jean-Michel Devos et des peintures de William Legendre.

En juin, juillet, août et septembre prochains, retrouvez chaque semaine les artistes d'Azur à l'espace « fêtes » du lac, à Azur.

# Médiathèque



Les conseillers municipaux ont choisi de rendre plus accessible encore la culture et ont voté la gratuité de la médiathèque. Voici les nouvelles conditions d'utilisation de la médiathèque :

- Sur place, consultation libre et gratuite des livres, bandes dessinées et journal Sud Ouest
- Accès gratuit aux ordinateurs et à Internet
- Inscription gratuite mais obligatoire pour emprunter des livres, CD, DVD, livres audio, bandes dessinées, ...
- Accès gratuit à la médiathèque numérique de Médialandes, après inscription
- Seules les copies et impressions demeurent payantes.

Des animations variées ont été proposées aux azuriens depuis la rentrée : initiation à l'utilisation d'un tableur, rencontre avec un auteur, petites histoires de sorcières. Le 28 octobre dernier, une soirée « jeux de société » a réuni enfants (à partir de 8 ans) et adultes autour des « Jeux de Vivi », une ludothèque. D'autres animations et soirées offertes par la municipalité sont prévues, au cours de l'année. Notez déjà la date du **vendredi 17 février : soirée « Jeux », à la médiathèque, de 18h00 à 20h00.**



## Maisons fleuries

Le 15 octobre dernier, au cours d'une cérémonie présidée par Monsieur le Maire, les lauréats des maisons fleuries 2022 ont été récompensés. Pour cela la commission « Fleurir AZUR » composée d'élus et de bénévoles de la commune, a réalisé deux tournées les 18 et 24 juin derniers afin de juger le fleurissement de toutes les maisons et d'établir un palmarès selon les critères décrits dans un nouveau règlement rédigé par le jury.

Celui-ci composé des élues Jennifer EL MANNAI, Alexandra MARCON, Chloé LACAZE et des bénévoles Marie MALLET, Christine CHEVARIN, Françoise LECLERC, Raymond BRETON, a constaté cette année un moindre fleurissement général et a observé par contre dans les lotissements récents de nouveaux aménagements minéraux. Ceci a conduit les membres du jury à intégrer dans le règlement une nouvelle catégorie « les jardins secs ».

Afin de les remercier pour leur travail qui contribue à l'embellissement du village d'AZUR, les lauréats suivants ont reçu un bon d'achat :

### Troisième catégorie :

M. DUMORA  
M. BIARDEAU  
M. et Mme PEREZ  
M. et Mme ROULET  
Mme GRANADOS

### Deuxième catégorie :

M. LAUDOUAR  
M. et Mme DULAS J  
M. et Mme OHLROCH  
M. et Mme MERLE  
M. et Mme RIBOUR  
M. et Mme FERROU  
M. et Mme MARCHAND  
M. et Mme TAILLADE

### Première catégorie:

Mme CHARLIER  
M. BRUTAILS et Mme BATS  
M. et Mme DAUGA  
M. SESCOUSSE et Mme  
LE BIHAN  
M. et Mme LALANNE  
M. BERNATETS  
M. et Mme BARATHIER  
M. GROSJEAN et  
Mme DEVAUX  
M. LARUE  
Mme LASNE  
M. et Mme JULLIEN  
Mme DOUTHE  
M. et Mme LAUSSU  
M. et Mme LESBATS DUBOIS  
Mme GLIZE  
M. et Mme FAUX  
M. et Mme MILHAU



La commission « FLEURIR AZUR »

## Du nouveau au Pôle Santé

Depuis le 25 novembre dernier, Agathe Lamirand s'est installée comme orthoptiste au pôle Santé d'Azur. Elle consulte le mardi, le mercredi matin et le vendredi.

Vous pouvez la joindre au 06.40.92.71.55

Eve Capitrel est également présente au cabinet le jeudi et vous propose de révéler la clé de votre bien-être par des soins énergétiques et massages et harmoniser votre lieu de vie.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 06.12.79.40.39



## Marché d'Azur

Tous les mardis matin, notre marché accueille azuriennes et azuriens qui souhaitent trouver des produits frais et de qualité. Depuis quelques semaines, notre fromager, Eddy, vous propose des produits issus d'une boucherie renommée. Pour toutes les personnes qui souhaitent commander, une réservation est possible et il vous remettra votre colis le mardi matin suivant.

Vous pouvez aussi retrouver Florence, une productrice d'Azur, en filière bio. Elle vous proposera ses légumes en circuit court, directement du producteur au consommateur.

Julien, artisan rémouleur, pourra redonner vie à tous vos couteaux, mais aussi aux outils nécessitant un bon affutage.

Enfin nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée d'Alice sur notre marché, elle vous proposera un assortiment de plats asiatiques et vous fera voyager au gré des saveurs orientales.

Nos commerçants vous attendent tous les mardis, de 8h00 à 13h00 Place Aristide Briand.

## ■ *Vie pratique*

### **Eclairage public**

Dans une conjoncture nationale et internationale très difficile, mais aussi dans un périmètre familial compliqué (hausse des prix sur les énergies, panier de la ménagère en forte hausse etc. ...), la municipalité a décidé, lors de son dernier Conseil Municipal, d'essayer, à son niveau, de faire des économies.



Pour cela nous avons donc ciblé l'éclairage public de notre Commune. A cet effet, nous avons décidé d'éteindre dans les quartiers les lampadaires entre 22h et 6 h du matin, ou de limiter leur utilisation, et, sur les grands axes et entrées de village de n'éclairer qu'un candélabre sur 2.

Nous espérons que vous comprendrez le bien-fondé de ces actions.

### **Salle François Mitterrand**

Le projet de rénovation énergétique suit son cours. Le cabinet d'architecte va déposer le permis de construire ce mois-ci. Nous aurons ensuite à lancer l'appel d'offres et désigner les artisans qui seront associés à ce projet.

Nous espérons débuter les travaux début septembre 2023. Cela permettra au site d'être intact et utilisable cet été, mais surtout accessible pour nos fêtes locales de fin août.





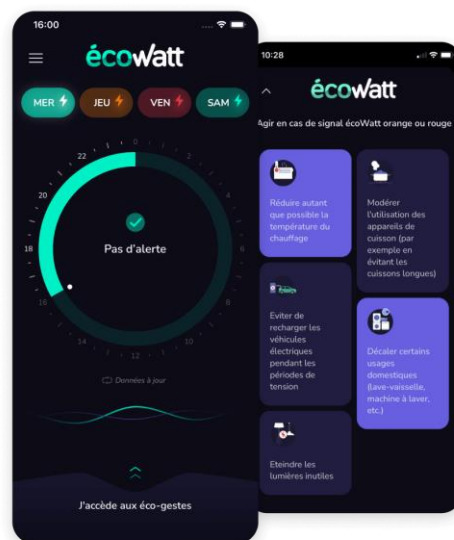
## L'application Ecowatt : pour une consommation responsable de l'électricité

Alors que la consommation d'électricité s'annonce tendue cet hiver, le dispositif Ecowatt a été conçu pour permettre à chacun d'agir sur sa consommation d'électricité afin d'anticiper les risques de coupure hivernale. À quel moment devez-vous réduire votre consommation, faut-il débrancher vos appareils électriques ? Le site internet MonEcoWatt, désormais décliné en application, vous accompagne dans cette démarche.

[Ecowatt](#) est un dispositif citoyen mis en place par le gestionnaire du réseau électrique français RTE, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Déjà disponible depuis plusieurs années dans certaines régions de France ce service est étendu à l'ensemble du territoire à travers une application mobile désormais disponible.

Ecowatt se présente comme une météo de l'électricité en informant en temps réel sur le niveau de consommation des Français. Il s'agit d'inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à limiter leur consommation, et plus particulièrement sur des périodes ciblées où le réseau est sous tension (notamment dans les tranches horaires 8 heures-13 heures et 18 heures-20 heures). C'est la seule solution, selon RTE, d'éviter les délestages.

Parmi les [écogestes préconisés](#) : la baisse du chauffage, la fermeture des volets et/ou rideaux dès la tombée de la nuit ou en cas d'absence, la réduction des éclairages



publics et privés, le report de l'utilisation des appareils électriques les plus consommateurs...

**À savoir :** À partir de prévisions établies par RTE sur la consommation d'électricité, chaque journée est classée selon un code couleur :

- vert : niveau de consommation « raisonnable » ;
- orange : consommation « élevée » ;
- rouge : consommation « anormalement élevée, avec risque de coupure d'électricité ».

Le site Ecowatt propose par ailleurs un système d'« [alertes vigilance coupure](#) » pour vous avertir en cas de tensions sur le réseau électrique et de potentielles coupures de courant dans votre région. L'[application mobile](#) propose aux usagers de recevoir directement sur leur smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance.

## Urbanisme



Vous envisagez d'agrandir votre maison en la surélevant ou en construisant, par exemple, une véranda ou un garage ? Vous projetez de construire un abri de jardin ou une piscine ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez choisir de déposer votre permis de construire et plus largement votre demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir...) par voie électronique pour la réalisation de vos travaux (construction ou extension, ravalement, clôture, abri de jardin, fenêtres, panneaux solaires...).

Le site <https://www.e-permis.fr/register.php> vous permet d'éviter le dépôt des dossiers papier en Mairie et facilite la prise en charge et le suivi de votre demande.

D'autre part, il est rappelé que le redevable doit effectuer une déclaration dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux auprès des services fiscaux. Il doit également déposer en Mairie une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (D.A.A.C.T.).

## Aménagement du lac

Par l'intermédiaire de son bureau d'étude, Géolandes nous a donné quelques idées pour réaménager le site du lac.



L'idée générale est de rendre ce coin d'Azur encore plus convivial qu'il ne l'est actuellement en réorganisant la route des campings et ses abords, en prévoyant une plus grande place aux piétons et aux cyclistes qui s'adonnent à leurs activités.

Nous aurons un compte rendu financier de ces projets dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023. Nous en reparlerons lors du prochain Mitieys.

## Entretien de la forêt :

Le programme de gestion de notre forêt pour l'année 2023 a été élaboré en fonction du plan de gestion établi par les services de l'ONF.

Nous avons donc décidé de programmer les travaux suivants :

- Coupe rase 2,16 ha du Cout au Cap de la Lanne
- Eclaircie 1 : 4,90ha au nord du chemin de Capon
- 4,82 ha au bord de la ligne électrique
- Eclaircie 2 : 8,40 ha au Sud près de ZA
- Eclaircie 3 3.54 ha à côté du photovoltaïque Sud Est

Afin de vendre le bois de ces parcelles nous allons en amont effectuer ces travaux de nettoyage des dites parcelles, afin de permettre aux agents de l'ONF de marquer les arbres qui feront l'objet de la vente. Nous allons aussi nettoyer les parcelles qui se trouvent non loin des campings afin d'en assurer l'accessibilité et se prémunir d'éventuelles catastrophes en lien avec le nombre important de personnes qui empruntent nos chemins communaux, l'été arrivant...



## SITCOM

Depuis ce début d'année, les règles du tri sur le territoire du Sitcom Côte Sud des Landes ont évolué : plus simples, plus pratiques, plus lisibles et plus harmonisées. Ainsi, tous les points tri sont répartis en trois flux au lieu de cinq et désormais, tous les emballages et les papiers peuvent être triés sans exception. Afin d'encourager ce nouveau geste de tri, le Sitcom Côte Sud des Landes fournit un kit de 3 sacs de tri aux administrés des 56 communes de son territoire de collecte.

Un sac jaune pour les emballages en plastique, en métal et les briques alimentaires

Un sac bleu : pour les papiers et cartonnettes

Un sac vert pour les emballages en verre.

Ce kit sera à retirer auprès du secrétariat de Mairie à partir du mois de janvier les matins entre 8h30 et 12h00, du lundi au vendredi.



## Abandon simplifié et déclaration d'armes dans Les Landes.

Les abandons d'armes et munitions peuvent être réalisés en commissariat de police, ou en brigade de gendarmerie. Il faut juste être muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

La déclaration des armes trouvées ou héritées peut se réaliser sur le site internet :

[www.sia.detenteurs.interieur.gouv.fr](http://www.sia.detenteurs.interieur.gouv.fr)

avec les pièces suivantes : une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 2 mois.

En cas de difficultés, vous pourrez vous renseigner auprès d'un armurier ou vous rendre aux points numériques mis à disposition par la Préfecture des Landes à Mont de Marsan et à la Sous-Préfecture de Dax.



### Maison des citoyens : la Passerelle (Soustons)

C'est un lieu d'accueil, de partage, de rencontres et d'informations, qui a pour missions de :

- lutter contre l'isolement et la précarité
- répondre aux besoins des habitants par des activités et des animations
- construire des projets
- sensibiliser à la culture

Les activités se déroulent autour de 3 pôles :

- pôle bien-être et santé (balade à vélo, sophrologie, cuisine...)
- pôle activités culturelles (arts plastiques, chant, couture, théâtre, pétanque,...)
- pôle découvertes et consolidation des apprentissages (soutien scolaire, ...)

Pour toutes informations, vous pouvez contacter le 07.50.64.79.21



## L'ESCALE INFO

Nouveau ! L'Escale Info et ses services se déplacent sur le territoire de MACS.

### OÙ ET COMMENT RETROUVER L'ESCALE INFO ITINÉRANTE ?

#### Depuis le 7 novembre 2022

Le Pôle Adour > retrouvez l'Escale Info dans les Mairies de **Saint-Jean-de-Marsacq, Sainte-Marie-de-Gosse et de Orx** le lundi matin de 9h à 12h (alternance entre les 3 mairies)

Le Pôle Tyrossais > retrouvez l'Escale Info à la Mairie de **Tosse** le lundi après-midi de 14h à 17h (hors vacances scolaires)

#### A partir du 01 mars 2023

Pour les communes d'Azur, Messanges, Moliets et Vieux Boucau, retrouvez l'Escale Info à la Mairie de **Messanges** le mercredi matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

*Les temps d'accompagnement de l'Escale Info itinérante sont gratuits, ouverts à tous sur inscriptions, peu importe votre commune de résidence sur le territoire de MACS.*

**Vous souhaitez-vous inscrire ?** Rien de plus simple : vous avez juste à contacter votre commune.

### QUELS SERVICES SONT PROPOSÉS PRÈS DE CHEZ VOUS ?

- Accompagnement aux démarches administratives dématérialisées
- Accompagnement à l'usage du numérique dans le quotidien
- Prise de rendez-vous ou mise en relation avec les partenaires de l'Escale Info



## Parcours autonomie

Le parcours autonomie de Soustons est ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans vivant à domicile.

Les objectifs du parcours sont :

- Maintenir son équilibre et sa forme physique
- Entretenir sa mémoire
- Développer le lien social...

Pour plus de renseignements, vous pouvez faire un mail à :

[parcoursautonomiesoustons@gmail.com](mailto:parcoursautonomiesoustons@gmail.com) Ou téléphoner au 06.47.81.91.61

## ■ Agenda

### Vœux du Maire :

Samedi 7 janvier 2023, à 17h30, salle François Mitterrand

### Concert de Gospel :

Dimanche 15 janvier, à 17h00, à l'église d'Azur

### Soirée « Jeux » :

Vendredi 17 février, à 18h00, à la médiathèque

### Carnaval

Samedi 25 février, à 17h00

# ■ Informations utiles

## Mairie

Ouverture du lundi au vendredi

8h30 à 12h00 et 13h30 – 17h00

Fermée les mardi et jeudi après-midi

Tel. 05.58.48.13.06

Mail : [contact@mairie.azur.fr](mailto:contact@mairie.azur.fr)

## La Poste

Ouverture du lundi au vendredi

8h30 à 12h00 et 13h30 – 15h30

Fermée les mardi et jeudi après-midi

La levée du courrier a lieu à 14h30.

## Médiathèque d'Azur

Mardi : 10h00 – 12h00 et 16h00 – 18h00

(Accueil des scolaires de 14h00 à 16h00)

Mercredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Jeudi : 10h00 – 12h00 et 16h00 – 17h00

(Accueil des scolaires de 14h00 à 16h00)

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 16h00 – 17h00

(Accueil des scolaires de 14h00 à 16h00)

Samedi : 10h00 - 12h00

05.58.73.71.25

mediathequeazur@hotmail.com

## Salon de coiffure

06.75.44.32.44

[Sandrababien.lanave@yahoo.fr](mailto:Sandrababien.lanave@yahoo.fr)

## Coiffure à domicile

Martine coiffure

[martinemalassagne@1964@gmail.com](mailto:martinemalassagne@1964@gmail.com)

Bultez Ludivine 06.09.30.17.14

[Ludivine.bultez@orange.fr](mailto:Ludivine.bultez@orange.fr)

Les ciseaux de Laura

[lauradumora@gmail.com](mailto:lauradumora@gmail.com)

## Boulangerie

Boulangerie Amestoy 05.58.48.03.18

## Restaurants

Auberge du soleil 09.84.20.61.35

[damiendulas@gmail.com](mailto:damiendulas@gmail.com)

L'Ostagäi 05.58.72.61.20

[restaurantostagai@gmail.com](mailto:restaurantostagai@gmail.com)

## A emporter

Le mardi soir sur la place de l'Eglise

Papa Pizza 06.08.93.26.55

## Le marché du mardi matin

- maraichère : F. To-Antoine (06.75.03.74.02)

- fromager : E. Râteau (07.84.63.72.54)

- affûteur : J. Delamotte (06.77.91.11.25)

- plats asiatiques : Alice (06.69.05.93.98)



## Les associations

- ACCA (Association Communale de Chasse d'Azur) : 06.85.28.32.04
- Les Archers d'Azur : Cathy Daleau  
06.86.08.26.97

[micat.daleau@free.fr](mailto:micat.daleau@free.fr)

- Club des retraités : 06.37.02.69.27

[tempslibre@orange.fr](mailto:tempslibre@orange.fr)

- Comité des fêtes

[comitedesfetesazur@gmail.com](mailto:comitedesfetesazur@gmail.com)

- Coop'Az (épicerie participative)  
06.72.83.33.32

[epiceriecoopaz@gmail.com](mailto:epiceriecoopaz@gmail.com)

- Cultur'Azur

06.88.96.01.78 / 06.61.58.30.28

[cultur'azur40@gmail.com](mailto:cultur'azur40@gmail.com)

- Foot Loisirs 05.58.48.25.80
- Gym Azur 06.86.10.48.59

[America.quelen@gmail.com](mailto:America.quelen@gmail.com)

- Little Azur : ateliers pour les 0-3 ans
- Roulons solidaires 06.10.02.20.21
- La Tortue et le Phénix (Qi Gong)

Sophie Prieur : [sophieprieur68@gmail.com](mailto:sophieprieur68@gmail.com)

## Pôle Santé

Claire Chanut : 07.54.35.63.84

Orthophoniste

Gabriel Gonzalez : 05.58.48.21.09

Masseur kinésithérapeute

Charles-Henri Groud : 06.50.11.92.81

Infirmier

Mélanie Lemaire : 06.20.96.38.46

Hypnothérapeute

Marlène Loutellier (ML Reikilibre) :

07.83.29.68.71

Sophrologue / Energéticienne (Maître Reiki Usui, coupeuse de feu, sonothérapie par les diapasons), conseillère en rééquilibrage alimentaire et naturopathie

Jérôme Mauri : 05.58.48.21.09

Masseur-kinésithérapeute, ostéopathe, posturologue

Rosanne Sorayah Jude : 07.69.41.40.42

Naturopathe / Thérapeute / Formatrice

# ■ *Etat civil*

## Naissances

Cassie Leroux, née le  
17 août 2022

Jade Morand, née le  
20 août 2022

Elie Morin Ducluzeau, né  
le 3 octobre 2022

Marin Matha, né le  
19 octobre 2022

Tous nos vœux de  
bonheur.

## Mariages

Maylis Dupouy et Vegard  
Tvedt, le 6 octobre 2022

Tous nos vœux de  
bonheur.

## Décès

Jeannine Collette,  
décédée le 08 juillet 2022

Jacques Legat, décédé le  
12 septembre 2022

Bernard Perez, décédé le  
1<sup>er</sup> octobre 2022

Jean-Jacques Rodriguez,  
décédé le 7 octobre 2022

Toutes nos condoléances  
aux familles éprouvées.



# 2023

Dominique Duhieu, Maire d'Azur, et son  
Conseil Municipal, ont le plaisir de vous  
inviter à la cérémonie de présentation des  
**vœux** du nouvel an

**Samedi 7 janvier 2023 à 17h30**

Salle François Mitterrand.